

var PAT_CZ - Statut affection chronique ([Patientèle médecins généralistes](#))**Description**

Le patient possède, au cours de l'année de référence, le statut de personne souffrant d'une affection chronique. Les critères d'attribution sont les suivants :

- le patient a des dépenses élevées en soins de santé ([critère financier](#)) ;
- le patient bénéficie du [forfait pour malades chroniques](#) ;
- le patient souffre d'une [maladie rare](#) ou orpheline et a des dépenses élevées en soins de santé. Les personnes ayant le statut affection chronique bénéficient automatiquement d'un certain nombre d'avantages, tels que le [régime du tiers payant](#) et/ou d'une diminution du plafond de la quote-part personnelle dans le cadre du [maximum à facturer](#).

*Codification***Valeur Signification**

0	Pas de statut affection chronique
1	Statut affection chronique

Méthode de calcul

```
if pp3015 or pp3016 or pp3017 gt 0 then PAT_CZ=1;
else PAT_CZ=0;
```

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Patientèle médecins généralistes	ALL	2014-01-01	2023-12-31

Code

PAT_CZ

Format SAS

8. (numeric)

Variable(s) source(s)

- [PP3015-Statut affection chronique - critère financier](#)
- [PP3016-Statut affection chronique - forfait pour malades chroniques](#)
- [PP3017-Statut affection chronique - maladie rare](#)

Mots clés

[Coûts](#),
[Pathologies et handicaps](#),
[Avantages et statuts](#)

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)